

Grande Grève, 29 septembre 1898 : « Je ne puis assez remercier sainte Anne Elle m'a guéri d'une grave maladie que j'avais depuis quatre ans, et dont tous, médecins et autres désespéraient de me voir revenir. J'invoquai sainte Anne en lui faisant différentes promesses, entre autres celle de publier ma guérison. Depuis lors je puis travailler pour gagner ma vie, et les forces me reviennent de jour en jour. » Aug. Blanchet.

Grand'Mère, 3 octobre : « La Bonne sainte Anne nous a accordé plusieurs grâces signalées. La première, c'est qu'elle nous a préservés du feu dans l'incendie du 29 juillet, à Grand'Mère. La seconde, c'est qu'elle nous a obtenu de retirer une somme d'argent que nous croyions perdue. Nous devons aussi remercier saint Antoine. » Une abonnée.

Grondines, juillet : « Je suis presque entièrement guérie, grâce à la Bonne sainte Anne, d'une paralysie qui m'a clouée au lit pendant trois mois. J'ose espérer qu'elle va achever son ouvrage. » Dame L. Clermont. — « Mon enfant était abandonnée des médecins et avait déjà reçu les derniers Sacrements. La Bonne sainte Anne l'a guérie. » Mde G.

Kamouraska, Co. 23 septembre : « Je désire publier dans les *Annales* la guérison d'une abonnée, guérison obtenue par l'Enfant Jésus de Prague. C'est une promesse que j'ai faite dans une grave maladie. » Mde Cyrias Ouellet. — 26 Février 1899 : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier dans ses *Annales*. » Off. 5 cts. J. abonné. — 2 Mars : « Amour, reconnaissance et remerciements à la Bonne sainte Anne, pour plusieurs grâces obtenues, en particulier d'avoir été préservé d'un incendie, après la promesse faite de faire publier dans les *Annales* si nous étions préservés, ce dont je m'acquitte avec reconnaissance et en vous offrant la modique somme promise. » Off. 50 cts. Une abonnée. — 13 Mars : « J'ai obtenu le règlement d'un compte par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine. » Off. 25 cts. H. L.

La Baie du Febvre, 25 septembre 1898 : « Depuis plusieurs années je ressentais, dans la région du dos, des douleurs si vives qu'il m'était presque devenu impossible de travailler. Toutes les applications médicales étaient impuissantes à me soulager. Alors je fis une neuvaine à saint Antoine et une autre à sainte Anne, et, avec la plus entière confiance, je promis de publier ma guérison et, à l'instant même, toutes mes douleurs s'évanouirent pour ne plus revenir ! » Une abonnée.

La Broquerie, Man., 3 septembre : « J'avais promis, si la Bonne sainte Anne m'aidait à obtenir une certaine grâce, de m'abonner à ses *Annales*. Je me rends aujourd'hui à ma promesse, car elle m'a exaucée. » Dame L. C.

Lachenaie, octobre : « J'avais un rhumatisme qui me faisait horriblement souffrir. Je promis à sainte Anne, si elle le faisait disparaître, de publier cette faveur. Je suis déjà presque guérie et j'espère que cette grande Sainte achèvera ce qu'elle a si bien commencé. — Elle a aussi sauvé un de nos enfants qui avait la coqueluche. Merci ô bonne sainte Anne ! » Une abonnée.

Lachute, 13 octobre : « Madame Athanase Allaire, mère d'une famille de six enfants, était atteinte, à la jambe, d'une infirmité qui l'obligeait à garder le lit. Le médecin finit par déclarer sa maladie incurable. Toute découragée, elle se recommanda à sainte Anne et à saint Ignace, fit usage de l'eau de saint Ignace, et promit de publier sa guérison. Elle est bien aujourd'hui, et comme j'ai été témoin de tout ce que je viens de raconter, je ne crains pas d'en certifier l'exacte vérité. » Dame E. D. Bédard